

■ **Magenat Peinture Sàrl**, à Orbe, chemin des Vignes 5, c/o Jean-Michel Magnenat. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 décembre 2002. But: peinture, plâtrerie, pose de papier peint et d'isolation périphérique. Capital social entièrement libéré: CHF 40'000. Apport en nature selon convention du 19 décembre 2002: matériel d'exploitation pour CHF 23'654, accepté pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 3'654 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Magnenat Jean-Michel, de Vaulion, à Orbe, avec une part de CHF 13'000, gérant avec signature individuelle, Magnenat Alain, de Vaulion, à Rances, avec une part de CHF 13'000, et Magnenat Jean-Claude, de Vaulion, à Orbe, avec une part de CHF 14'000, tous deux gérants avec signature collective à deux. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 96 du 07.01.2003
(00808284 / CH-550.1.032.632-8)